

de ternir la mémoire du grand pontife. Il s'agissait du prétendu enlèvement et de la séquestration d'un enfant juif.

Or, voici la vérité : "De par la loi, un enfant né israélite avait dû être retiré de la maison paternelle, parce que, baptisé au péril de mort, il appartenait à Jésus-Christ." *C'était la loi.* Juifs et sectaires poussèrent cependant les hauts cris.

Plus tard, Pie IX disait au jeune Mortara, devenu prêtre et religieux : "Vous m'êtes bien cher, mon fils, parce que je vous ai acquis pour le Christ, à un très grand prix ! Vous m'avez coûté une bonne rançon. A cause de vous, un déchainement universel a éclaté contre moi et contre ce Siège apostolique."

La campagne impie suivait son cours.

Enfin, après un vote de surprise, la Toscane, les duchés de Modène et de Parme et les Romagnes furent détachés du domaine sacré. Pie IX excommunia les usurpateurs. Alors eut lieu le guet-apens de Castelfidardo.

Un bandit, Garibaldi, soutenu par les Anglais, envahit la Sicile, puis Naples, pour le compte du *Loup de Savoie*. En 1860, François II fut détrôné, tandis que Cialdini envahissait les Etats-Pontificaux, à la tête de l'armée piémontaise.

L'empereur Napoléon III avait dit à Fanti et à Cialdini : "Faites, mais faites vite !"

Le 15 septembre 1864 eut lieu la Convention entre l'Italie et la France ; cette dernière s'engageait à évacuer les Etats-Romains dans le délai de deux ans, c'est-à-dire le 12 décembre 1866, après la création d'une milice de 1,200 hommes.

Déjà le 17 mars 1861, Victor-Emmanuel avait pris le titre de roi d'Italie, et voulait Rome pour capitale.

Pie IX conserva encore sa ville et ses environs. Mais la spoliation devait être complète, car la franc-maçonnerie avait juré de faire de Rome la capitale de l'Italie.

Au milieu de l'admiration du monde catholique, Pie IX poursuivait son œuvre divine.

En 1862, dans Saint-Pierre, entouré de 300 évêques et de 50,000 prêtres ou laïques, il canonisa, le jour de la Pentecôte, les martyrs du Japon. Le lendemain de cette solennité, le Pape raconta officiellement les attentats dirigés contre le Saint-Siège, et déclara que le pouvoir temporel est indispensable au bien de l'Eglise et au gouvernement des âmes.

C'est le 8 décembre 1864 que parut l'encyclique *Quanta cura*,